

Bibliographies

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **19 (1890)**

Heft 10

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bibliographies

I

L'Arithmétique des écoles primaires, par Désiré ANDRÉ.
Cours élémentaire. Cours moyen. — Paris, librairie classique,
V^e Eugène Belin et fils.

Occupons-nous d'abord du *Cours élémentaire*. La table des matières nous donne avant tout une idée de la méthode générale suivie par l'auteur. La voici. Ce premier cours est partagé en cinq livres qui se rapportent respectivement : 1^o A la numération ; 2^o au calcul des nombres entiers ; 3^o aux nombres décimaux ; 4^o au système métrique ; 5^o aux notions de géométrie.

Voilà le plan général de l'ouvrage. Est-il réellement bien conçu et surtout à la portée des élèves d'un cours élémentaire ? Nous ne le croyons pas, et voici pourquoi.

A l'école élémentaire ou primaire, l'enseignement ne saurait être identique à celui qui est donné dans les classes supérieures, où les leçons sont nécessairement systématiques et où la théorie peut s'allier avec la pratique. A l'école populaire, il faut partir de l'intuition, aller du connu à l'inconnu, du simple au composé, etc. Or, ce n'est pas aller du simple au composé que d'aller se heurter, dès le début, à l'étude générale de la numération. Il convient de rester dans la sphère naturelle de l'enfant, c'est-à-dire qu'il faut savoir répartir les difficultés d'après l'âge et le développement intellectuel des élèves. En Allemagne et dans la plus grande partie de la Suisse, on a compris cela et l'on s'en trouve généralement bien.

Voici du reste quelques exemples à l'appui de notre critique :

Déjà dans l'étude de la numération qui se complète en entier dans le premier livre, l'enfant est appelé à écrire en toutes lettres des nombres dans le genre de ceux-ci : 3,227 acrobates ; 8,746 saltimbanques, et plus loin, à la page 29, il faut écrire en lettres : 727,846 fantassins ; 210,896 cavaliers ; 117,039 artilleurs ; 321,176 chevaux.

Evidemment, des exercices semblables ne se comprennent pas dans une classe élémentaire. C'est une erreur pédagogique.

Voici une autre critique non moins importante : Les exemples — au moyen desquels on devrait toujours faire découvrir la règle — manquent trop souvent. Voyez, entr'autres, l'étude des *nombres décimaux*.

Un autre défaut de la méthode suivie dans cet ouvrage, c'est que l'auteur ne raisonne pas assez bien les règles qu'il donne. Voyez, par exemple, ce qu'il nous dit de la *division des nombres décimaux* :

« Pour faire la division des nombres décimaux, on opère d'abord, sans s'occuper des virgules, comme si les deux nombres étaient entiers.

« On sépare ensuite, par une virgule, sur la droite du quotient, autant de décimales qu'il y en a au dividende de plus qu'au diviseur. »

N'en déplaise à M. Désiré André, cela n'est pas clair du tout. Et puis ce n'est ni rationnel ni logique. L'enfant ne peut absolument pas se rendre compte du *pourquoi* de pareilles règles. C'est donc une nouvelle lacune.

L'auteur a cru devoir ajouter, à la fin de son cours, des *notions de géométrie*. L'idée est heureuse et nous croyons effectivement que les formes géométriques ainsi que les problèmes qui s'y rapportent doivent être mis en relation directe avec le calcul proprement dit. Il faut simplifier les choses et ne pas adopter trois programmes distincts, à savoir : un pour le calcul mental, un pour le calcul écrit et un troisième pour la géométrie. Sous ce rapport, nous sommes d'accord avec l'auteur. Mais nous ne le sommes de nouveau plus quand il s'agit de la marche et des procédés suivis dans l'enseignement de la géométrie. Ici, comme pour le calcul, on débute par des définitions sur les différentes sortes de lignes. — Et pourtant, l'instituteur a dans la salle d'école même toutes les figures géométriques nécessaires à son enseignement. Il n'a qu'à les dégager, c'est-à-dire à les montrer et à les nommer. Il les approprie ainsi à des premières leçons de géométrie. Et tout cela sera compris et bien compris. Et l'enfant goûtera ce premier enseignement.

Enfin, nous nous demandons si la plupart des problèmes ne sont pas bien au-dessus de la portée des élèves d'un cours élémentaire. A ne rien cacher, nous sommes obligé d'avouer que chez nous, dans toute la Suisse, on ne trouvera pas, dans le cours élémentaire, des élèves qui soient à même de résoudre des problèmes tels que ceux-ci. Une tache d'encre, de forme circulaire, a un diamètre de 7 m. Quelle est sa surface? — 2° Une pierre jetée dans un vase plein d'eau en fait sortir 11,2 gr. Quel est son volume? — 3° Calculez la surface totale d'un cône dont le rayon de la base est de 5 cm. et l'arête latérale 12 cm. — 4° Trouvez la surface latérale d'un cône dont le diamètre de base est de 6 m. et la hauteur de 7 m.

Notez bien que ces problèmes — pris au hasard dans l'ouvrage que nous analysons — sont destinés au *cours élémentaire*. Après cela, nous comprenons maintenant que l'on se plaigne, en France surtout, du surmenage intellectuel.

Cours moyen. Ce cours est conçu d'après le même plan que le *cours élémentaire* dont nous venons de parler. Il renferme par conséquent les mêmes qualités et malheureusement aussi les mêmes défauts que le volume précédent.

L'appendice — qui contient une foule de questions proposées soit dans les concours soit aux examens pour l'obtention du certificat d'études primaires — rendra certainement de bons services aux instituteurs qui désireraient varier leurs leçons ou avoir des matières toutes prêtes pour des récapitulations ou des examens. A. P.

II

Exercices français de troisième année, à l'usage des candidats au brevet de capacité, des pensionnats de demoiselles et des écoles primaires supérieures, par MM. LARIVE et FLEURY. *Livre du maître et Livre de l'élève*. — Paris, librairie classique Armand, Colin et Cie.

Un bon nombre d'instituteurs connaissent déjà les grammaires de Larive et Fleury. L'ouvrage dont nous parlons est comme le complément de la *Troisième année de grammaire*. Voici du reste les divisions principales de ce volume : 1° Revision et compléments de grammaire ; 2° Formation et dérivation des mots ; 3° Notions historiques sur la formation de la langue française ; 4° Notions de psycho-

logie, de logique et de morale; 5^o Morceaux choisis et exercices d'analyse littéraire.

Voilà, certes, bien des matières condensées dans un seul volume. Pourra-t-on bien digérer tout cela ? Il faut le croire, jusqu'à preuve du contraire. Quoi qu'il en soit, le *Livre du maître* est appelé à rendre beaucoup de services dans ce domaine.

Comme son plan l'indique, ce livre renferme surtout des exercices de linguistique, propres à faciliter aux élèves l'intelligence de notre langue et à les perfectionner dans l'art si difficile de la rédaction. Nous y trouvons en outre une foule d'expressions, de tournures, de proverbes, de citations historiques, etc., employés fréquemment, aussi bien dans la conversation que dans les livres et les journaux politiques et littéraires ou les revues périodiques.

Les morceaux littéraires sont généralement choisis avec goût, et les exercices qui les suivent sont fort bien conçus. On a su mettre en pratique cette maxime toujours et partout vraie : « Les exemples valent mieux que les préceptes. »

La partie de l'ouvrage qui traite des notions historiques sur la formation de la langue française est très intéressante. Voici, par exemple, ce que nous lisons au sujet *des patois* : « Chacun de nos dialectes se divisent en parlars locaux, différant souvent entr'eux d'une paroisse à l'autre, mais possédant tous un fond commun qui les reliait en un tout idéal. Ce sont ces parlars locaux, dont un grand nombre subsistent encore aujourd'hui, qui constituent ce que l'on appelle les *patois*. Les patois ne dérivent pas, comme on le croit communément, du dialecte dont ils font partie; mais, au contraire, ils en sont les parties constituantes. Ce sont les assises et non les débris du parler dialectal. A ce titre, ils ont droit à un certain respect, et, dans les écoles, il ne faut pas hésiter à y recourir, mais avec discrétion, chaque fois qu'ils peuvent être utiles pour les explications d'un mot de la langue littéraire ou d'une tournure française. » C'est aussi notre avis.

Certaines étymologies de notre langue sont, on le sait, fort intéressantes et les mots d'origines grecque, celtique, germanique, scandinave, hébraïque, arabe, italienne, espagnole, allemande, anglaise, slave, etc., sont parfois des plus curieux et toujours très utiles à connaître. Le cadre restreint de ce compte rendu ne nous permet pas de citer davantage. Nous préférons renvoyer le lecteur à l'ouvrage lui-même que nous venons d'esquisser à grands traits. A. P.

CORRESPONDANCE

Conférence pédagogique de la Veveyse

Monsieur le Rédacteur,

Vous voudrez bien ne pas être trop mécontent de votre correspondant, s'il a tardé un peu à vous parler de la dernière conférence du corps enseignant de la Veveyse, laquelle eut lieu au local ordinaire.

Par suite de circonstances tout à fait indépendantes de la volonté de M. l'Inspecteur, cette réunion fut renvoyée du 3 au 24 juillet écoulé.